

**EXTRAIT DE DÉCISION DIFFUSÉ AU
BULLETIN OFFICIEL DES DECISIONS
SUR LE SITE INTERNET DE L'EPSF**

Numéro de dossier	Date de décision
Réf : 2010-3-19-1-C	22/12/2022

Référence de la décision : A/XV/2022-12-015

Prolongation de l'autorisation de mise en exploitation commerciale de l'automoteur électrique Z 50000 :

A été prolongée l'autorisation de mise en exploitation commerciale de desservir temporairement les quais de la gare de Saint-Ouen l'Aumône (ligne H) présentant une hauteur inférieure à 460 mm avec des automoteurs électriques de type Z 50000, dans les conditions prévues dans la décision.